



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Par souci de Santé publique, la MRC de Thérèse-De Blainville (MRCTDB) tient à appliquer avec sérieux, la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19.

Ces mesures permettent aux municipalités régionales de comté de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

La MRCTDB a tenu sa séance du conseil du 23 septembre 2020 par vidéoconférence. Par ailleurs, monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, était présent dans la salle du conseil sise au siège de la MRCTDB. Le processus de délibérations a été enregistré et diffusé dans www.mrc-tdb.org à la section documentation/procès-verbaux.

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 23 septembre 2020 à 15h30, sont présents en vidéoconférence les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Eric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville

Est également présent dans la salle du conseil:

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

MRC de Thérèse-De Blainville

2020-09-154

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère

appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 23 septembre 2020 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-155

OBJET : Période de questions

Aucune question n'a été reçue par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

2020-09-156

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

1. Période de questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2020
4. Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire
 - 4.1. **Résolution** – Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Blainville : #1418-149
 - ii. Ville de Boisbriand : #RV-1440-005, #RV-1441-083, #RV-1443-001 et #RV-1444-011
 - iii. Ville de Rosemère : #801-53
 - iv. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A-5, #860-98 et #860-99
 - 4.2. **Résolution** – Amendement de la résolution #2019-08-144 - La piste cyclable Mont-Laurier/Montréal
5. Développement économique de la MRC
 - 5.1. **Résolution** – Émission d'une subvention du Fonds de démarrage d'entreprise – FDE – 9402-0781 Québec inc. (2C2B Coworking)
 - 5.2. **Résolution** – Émission d'un prêt du Fonds local d'investissement (FLI) de 132 500 \$ et d'une subvention du Fonds d'expansion des entreprises (FEE) de 5 000 \$ - Entretiens Pierre A Richer inc.
 - 5.3. **Résolution** – Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Rencontre du 26 août 2020
6. Gestion administrative, financière et du personnel
 - 6.1. **Dépôt** – Liste de la correspondance au 23 septembre 2020
 - 6.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 27 août au 23 septembre 2020
 - 6.3. **Résolution** – Adoption de la Politique de développement local et territorial (PDLT) de la MRC – 2020-2021 à 2024-2025
 - 6.4. **Résolution** – Motions de félicitation pour services rendus – Dossier culturel - Madame Francine Pétrin, conseillère de la MRC aux dossiers culturels et Madame Suzie Lévesque, membre de la Table action culture de la MRC
 - 6.5. **Résolution** – Octroi de mandat – Bergeron Gagnon inc. - Formation sur le Patrimoine bâti culturel
 - 6.6. **Résolution** – Octroi de mandat – ArtExpert.ca - Révision de la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville
 - 6.7. **Résolution** – Octroi de mandat – Table de concertation sur la pauvreté de la MRC - Élaboration d'une politique de développement social
 - 6.8. **Résolution** – Avis d'intention et d'intérêt au MCCQ pour une nouvelle entente de développement culturel 2021-2023
 - 6.9. **Résolution** – Mise sur pied d'un comité ad hoc mixte pour le Patrimoine Immobilier culturel de la MRC - Personnel culturel et urbanistique
 - 6.10. **Résolution** – Avis d'intention au MAMH - Volet 3 – Projets « Signature innovation » Fonds régions et ruralité
 - 6.11. **Résolution** – Désignation de monsieur Steve Mitchell à titre d'administrateur et représentant de la MRC sur le CA de Connexion Laurentides
7. Sécurité incendie/sécurité civile



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- 7.1. **Résolution** – Adoption du Schéma de couverture de risques en incendie révisé
- 7.2. **Résolution** – Modification du nom Comité mesure d'urgence pour Comité sécurité civile de la MRC
- 7.3. **Résolution** – Signature d'une entente de service entre la Régie Intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville et la MRC de Thérèse-De Blainville – Coordination du Comité sécurité civile

8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-157

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2020

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 26 août 2020 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-158

OBJET : Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines

ATTENDU QUE les municipalités de Blainville, Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-149, Boisbriand : #RV-1440-005, #RV-1441-083, #RV-1443-001 et #RV-1444-011, Rosemère #801-53 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A5, #860-98 et #860-99 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

**Blainville
#1418-149**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #1418 afin de :

- **Remplacer** les zones P-773, H-702 et H-703 par les zones H-742 à H-749 et prévoir les usages autorisés ainsi que les normes prescrites dans chacune de ces zones;
- **Modifier** la délimitation des zones H-716, H-718, H-726 et H-727;
- **Modifier** l'annexe A «Plan de zonage» par le remplacement des zones P-773, H-702 et H-703 par les zones H-742 à H-749 et par la modification des limites des zones H-716, H-718, H-726 et H-727;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- **Modifier** l'annexe B «Tableau des spécifications» par le remplacement des tableaux des spécifications P-773, H-702 et H-703 par les tableaux des spécifications H-742 à H-749.

Boisbriand
#RV-1440-005

- Plan d'urbanisme :** Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'urbanisme #RV-1440 et ses amendements afin de :
- **Assurer** sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 19-01.

Boisbriand
#RV-1441-083

- Zonage :** Règlement modifiant le Règlement de zonage #RV-1441 et ses amendements afin de :
- **Assurer** sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 19-01.

Boisbriand
#RV-1443-001

- Lotissement :** Règlement modifiant le Règlement sur le lotissement #RV-1443 et ses amendements afin de :
- **Assurer** sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 19-01.

Boisbriand
#RV-1444-011

- Permis et certificats :** Règlement modifiant le Règlement sur l'émission des permis et certificats #RV-1444 et ses amendements afin de :
- **Assurer** sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 19-01.

Rosemère
#801-53

- Zonage :** Règlement modifiant le Règlement de zonage #801 et ses amendements afin de :
- **Permettre** les toits végétalisés sur l'ensemble du territoire et certains bâtiments accessoires dans la zone P-94.

Sainte-Anne-des-Plaines
#697-A5

- PIIA :** Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #697 afin de :
- **Retirer** l'approbation au préalable par le Conseil municipal pour tout certificat d'abattage d'arbres à l'article 2.1.1.

Sainte-Anne-des-Plaines
#860-98

- Zonage :** Règlement modifiant le Règlement de zonage #860 afin de :
- **Modifier** l'article 1268 concernant la période d'autorisation des enseignes promotionnelles;
 - **Diminuer** à 60m², la superficie d'implantation au sol minimale en zones H711 et H713;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- **Modifier** l'article 171 du chapitre 5 concernant le nombre de gazebo autorisé, en y ajoutant un paragraphe;
- **Modifier** l'article 172 du chapitre 5 concernant l'implantation de gazebo, en y ajoutant un paragraphe.

Sainte-Anne-des-Plaines

#860-99

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #860 afin de :

- **Modifier** la grille des usages et normes de la zone H400 de façon à ajouter une phrase à la suite de la note (1) à la section Divers concernant les cases de stationnement;
- **Modifier** la grille des usages et normes de la zone H402 de façon à remplacer la première phrase de la note (1) à la section Divers;
- **Modifier** les limites de la zone commerciale C107 pour agrandir la zone résidentielle H106.

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire Ville de Lorraine

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-149, Boisbriand : #RV-1440-005, #RV-1441-083, #RV-1443-001 et #RV-1444-011, Rosemère #801-53 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A5, #860-98 et #860-99 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-159

OBJET : Amendement de la résolution #2019-08-144 - La piste cyclable Mont-Laurier/Montréal

ATTENDU la résolution #2019-08-144 adoptée en août 2019 par le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville concernant le projet de piste cyclable Mont-Laurier-Montréal;

ATTENDU QUE ladite résolution #2019-08-144 fait mention que divers organismes et institutions pourraient bien être interpellés par ledit projet dont, entre autres, les Villes de Rosemère et de Sainte-Thérèse;

ATTENDU QU'un tracé optimal permettant un accès plus direct, plus sécuritaire et plus attrayant a été identifié;

ATTENDU QUE ce tracé préliminaire s'inscrit dans une perspective territoriale et métropolitaine intégrée et globale à des fins récréotouristiques;

ATTENDU QUE la réalisation de ce tracé consiste en un projet d'aménagement et de mise aux normes de sentiers cyclables;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville amende la résolution #2019-08-144 en y ajoutant ceci :

- La MRC de Thérèse-De Blainville invite la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'analyser la possibilité visant à intégrer le tracé 1 « préliminaire et suggéré » dans son Réseau vélo métropolitain;
 - ✓ Le tracé 1 en question suit le chemin de fer entre les gares de train de banlieue Sainte-Rose et Sainte-Thérèse en passant par Rosemère, puis emprunte les rues Turgeon, Dion, Saint-Joseph, de l'Église, Saint-Charles et Saint-Louis pour joindre le tracé actuel entre la rue Saint-Pierre et le boulevard Ducharme. En guise de rappel, il s'agit du tracé qui avait été recommandé, mais non retenu à l'origine lors de la mise en place de la Route verte en 2007;
 - ✓ Le tracé 1 en question est avantageux par :
 - Sa longueur est de 9,1 km, soit la moitié du tracé actuel;
 - Il comporte 10 virages, soit 25 virages en moins que le tracé actuel;
 - Il ne croise la route 117 qu'une seule fois.
- La MRC de Thérèse-De Blainville compte sur l'appui de ses villes constituantes, la Ville de Laval, la Ville de Montréal, la Corporation du P'tit Train du Nord, Vélo Québec, la Table des préfets et élus de la Couronne Nord, et ce, auprès de la CMM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-160

OBJET : Émission d'une subvention du Fonds de démarrage des entreprises (FDE) – 9402-0781 Québec inc. (2C2B Coworking)

ATTENDU les politiques de soutien au développement local et territorial de la MRC, dont le Fonds de démarrage des entreprises (FDE);

ATTENDU la demande adressée à la MRC par l'entreprise « 9402-0781 Québec inc. (2C2B Coworking) »;

ATTENDU la recommandation favorable du service de développement économique et entrepreneuriat pour l'octroi d'une subvention de 5 000 \$ dans le cadre du FDE considérant le concept du projet;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC autorise son directeur général, monsieur Kamal El-Batal, d'octroyer une subvention de 5 000 \$ à l'entreprise « 9402-0781 Québec inc. (2C2B Coworking) » dans le cadre du FDE et du respect des conditions qui y sont rattachées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2020-09-161

OBJET : Émission d'un prêt du Fonds local d'investissement (FLI) de 132 500 \$ et d'une subvention du Fonds d'expansion des entreprises (FEE) de 5 000 \$ - Entretien Pierre A Richer inc.

ATTENDU les politiques de soutien au développement local et territorial de la MRC, dont le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds d'expansion des entreprises (FEE);

ATTENDU la demande adressée à la MRC par l'entreprise Entretien Pierre A. Richer inc. dans le cadre du FLI et du FEE;

ATTENDU la recommandation favorable des membres du comité FLI et du service de développement économique et entrepreneuriat de la MRC;

ATTENDU la recommandation favorable de la direction générale quant à la disponibilité des fonds;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC autorise son directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de conclure une entente de prêt FLI avec le client selon les recommandations suivantes :

- Un prêt à terme de 132 500 \$, au taux préférentiel variable de Desjardins, soit 2.45% ajusté annuellement à la date d'anniversaire du prêt, plus une majoration de 1.8% du montant et du terme selon une période d'amortissement de cinq (5) ans avec, au départ, un moratoire de paiement sur le capital d'une durée de six (6) mois;
- Une subvention de 5 000 \$ émanant du FEE;

QUE le déboursement du prêt FLI et de la subvention FEE soit conditionnel au respect des conditions et garanties qui y sont rattachées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-162

OBJET : Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Rencontre du 26 août

ATTENDU le contexte du Covid-19 et ses impacts sur les besoins en fonds de roulement des PME et OSBL de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU le Fonds d'aide d'urgence aux PME et OSBL - Covid-19 mis sur pied par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et qui est administré par le réseau des MRC du Québec;

ATTENDU le Fonds de soutien financier temporaire mis sur pied par la MRC de Thérèse-De Blainville qui consiste à verser une subvention aux PME et OSBL de la MRC dans le cadre de la pandémie relative au Covid-19;

ATTENDU la résolution du conseil #2020-04-67;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU les explications fournies aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 23 septembre 2020 par le comité de gestion et de coordination des Fonds d'aide d'urgence aux PME et OBNL-Covid-19;

ATTENDU QUE lors de la rencontre du 26 août 2020, une demande de prêt a été bonifiée pour passer de 20 000 \$ à 50 000 \$ au bénéficiaire de l'entreprise 9268-7011 Québec inc. (Dermastructure) (soit une variation de plus de 30 000 \$), et ce, à la suite de la recommandation favorable des membres du comité;

ATTENDU les décisions des membres du Comité Aide Urgence aux PME et OSBL - Covid-19 lors des rencontres en visioconférence le 26 août 2020 et qui se déclinent en ci-après :

ENTREPRISE	VILLE	FORME	\$ DEMANDÉ	RECOMM.	DÉCISION	\$ ATTRIBUÉ
Pré-maternelle Le Jardin de Lorraine	Lorraine	Subvention	5 000 \$	5 000 \$	OUI	5 000 \$
Leguerrier fils et fille	Blainville	Prêt	50 000 \$	50 000 \$	OUI	50 000 \$
Chalet des érables	SADP	Prêt	50 000 \$	50 000 \$	OUI	50 000 \$
Clé en main location	SADP	Prêt	50 000 \$	50 000 \$	OUI	50 000 \$

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie les décisions des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL - Covid-19 prises le 26 août 2020 quant à l'octroi des prêts et subventions;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie les versements des fonds selon les termes et conditions établis et qui sont déjà effectués par monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier et de :

- Conclure une entente de prêt avec le client bénéficiaire selon les conditions et termes établis et en vigueur;
- Conclure une convention d'octroi de subvention avec le client bénéficiaire selon les conditions et termes établis;
- Procéder aux versements des prêts et subventions aux bénéficiaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-163

OBJET : Liste de la correspondance au 23 septembre 2020

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 23 septembre 2020 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2020-09-164

OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 27 août au 23 septembre 2020

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire Ville de Lorraine
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 27 août au 23 septembre 2020 inclusivement, répartis comme suit : 89 400,61 \$ payés 73 270,31 \$ à payer pour un grand total de 162 670,92 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-165

OBJET : Adoption de la Politique de développement local et territorial (PDLT) de la MRC – 2020-2021 à 2024-2025

ATTENDU le volet 2 du Fonds régions et ruralité (V2-FRR);

ATTENDU l'entente relative au V2-FRR ayant pour objet le soutien à la compétence de développement local et régional des MRC intervenue entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Thérèse-De Blainville entre la période de 2020-2021 à 2024-2025;

ATTENDU les articles 20-23 de ladite entente qui viennent baliser et encadrer les obligations de tout un chacun;

ATTENDU la politique de développement local et territorial de la MRC et qui se décline :

- La Politique de soutien aux entreprises incluant les entreprises d'économie sociale;
- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Le Fonds de démarrage d'entreprise;
- Le Fonds des entreprises d'économie sociale et de développement durable;
- Le Fonds de partenariat à l'innovation et à la technologie
- Le Fonds Local d'investissement;
- Le Soutien au travail autonome.

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil adopte sa Politique de développement local et territorial incluant les déclinaisons décrites en ci-haut;

QUE ladite politique est/sera en vigueur de 2020-2021 à 2024-2025;

QUE le conseil autorise la publication de sa PDLT dans le site Web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-166

OBJET : Motion de félicitation pour services rendus – Dossier culturel - Madame Francine Pétrin, conseillère de la MRC aux dossiers culturels et Madame Suzie Lévesque, membre de la Table action culture de la MRC

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère

QUE les membres de la Table action culture, les membres du conseil et la direction générale de la MRC de Thérèse-De Blainville, adressent une motion de félicitation et



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

remerciement pour services rendus dans le cadre des activités de la Table action culture de la MRC à :

- Madame Francine Pétrin – Conseillère de la MRC aux dossiers culturels auprès de la Table action culture ;
- Madame Suzie Lévesque – Membre de la Table action culture

Ainsi, mesdames Pétrin et Lévesque ont contribué assidûment au rayonnement de la culture dans la MRC de Thérèse-De Blainville et ses villes constituantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-167

OBJET : Octroi de mandat – Bergeron Gagnon inc. – Formation sur le Patrimoine bâti culturel

ATTENDU le patrimoine culturel et bâti de la MRC, les nouveaux délégués des villes constituantes qui se sont joints à la Table action culture, la future entente sur la restauration du patrimoine immobilier et la nécessité d'une mise à jour des connaissances sur le patrimoine culturel bâti;

ATTENDU l'offre de formation de Bergeron Gagnon inc. et la recommandation favorable des membres de la Table action culture de la MRC à son égard;

ATTENDU la disponibilité des crédits budgétaires en 2020 pour absorber le coût de 4 070 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC autorise son directeur général d'octroyer le mandat à Bergeron Gagnon inc. pour la livraison d'une formation sur le patrimoine culturel bâti au coût net de 4 070 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-168

OBJET : Octroi de mandat – ArtExpert.ca - Révision de la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville

ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville, adoptée en 2014, comprend 4 enjeux, mais aucun plan d'action;

ATTENDU QU'une deuxième Entente de développement culturel triennale est en discussion avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ);

ATTENDU QUE le secteur culturel est en expansion et que la politique a besoin d'une révision qui doit être assortie d'un plan d'action permettant ainsi, un meilleur arrimage des actions et projets sélectionnés;

ATTENDU QUE la firme ArtExpert.ca a déjà réalisé des mandats dans la MRC et connaît bien le territoire ainsi que ses acteurs culturels;

ATTENDU le coût du mandat est de 20 000 \$ plus taxes et la disponibilité des crédits budgétaires en 2020;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

ATTENDU la recommandation favorable des membres de la Table action culture;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC autorise son directeur général, monsieur Kamal El-Batal, d'octroyer le mandat de révision de la Politique culturelle de la MRC à la firme ArtExpert.ca au coût de 20 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-169

**OBJET : Octroi de mandat – Table de concertation sur la pauvreté de la MRC -
Élaboration d'une politique de développement social**

ATTENDU le désir de la MRC de se doter d'une politique de développement social et que cette orientation ait été prise lors du Lac-à-l'épaule (LAE) de 2019;

ATTENDU QU'il a été convenu, lors du LAE de 2019, de solliciter la Table de concertation sur la pauvreté de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU l'offre de service de la Table de concertation sur la pauvreté pour réaliser ledit mandat au coût total brut de 12 000 \$;

ATTENDU la disponibilité des crédits budgétaires prévus pour cette action en 2020;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC autorise l'octroi du mandat visant l'élaboration d'une politique de développement social à la Table de concertation sur la pauvreté pour un coût de 12 000 \$ plus taxes si applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-170

**OBJET : Avis d'intention et d'intérêt au Ministère de la Culture et des
Communications du Québec (MCCQ) pour une nouvelle entente de
développement culturel 2021-2023**

ATTENDU QUE depuis 2014, la MRC de Thérèse-De Blainville s'est dotée d'une Politique culturelle et que cette dernière s'apprête à être révisée au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel conclue entre le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la MRC 2018-2020 arrive à échéance au 31 mars 2021;

ATTENDU QUE les membres de la Table action culture recommandent qu'une nouvelle entente de développement culturel soit reconduite entre la MRC et le MCCQ pour la période 2021-2023;

ATTENDU la recommandation favorable des membres de la Table action culture pour la reconduction de l'entente de développement culturel;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire Ville de Rosemère
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville adresse un avis d'intention et d'intérêt au MCCQ pour qu'une nouvelle entente de développement culturel 2021-2023 soit conclue pour un montant total de 105 000 \$ divisé à parts égales entre les partenaires (MRC et MCCQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-171

OBJET : Mise sur pied d'un comité ad hoc mixte pour le Patrimoine Immobilier de la MRC - Personnel culturel et urbanistique

ATTENDU la résolution #2020-08-138 invitant à la mise sur pied d'un comité ad hoc mixte (culture et urbanisme) sur proposition de la Table action culture en vue d'examiner le chantier prévu sur la restauration du patrimoine immobilier culturel de la MRC;

ATTENDU QU'un avis d'intention a été adressé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour le volet 1A : Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée et 1B : Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale;

ATTENDU QUE ledit comité ad hoc mixte :

- Aura un mandat étalé sur une durée de 3 ans;
- Aura comme tâches, mais non limitatives, d'identifier et valider l'admissibilité des bâtiments, ainsi que des politiques et programmes en vigueur;

ATTENDU les noms des ressources proposées à la Table action culture :

- Sainte-Anne-des-Plaines : Guy Charbonneau – maire et président du comité
- Lorraine : Louis Dumas (Aménagement)
- Bois-des-Filion : Jean Goulet (Administration)
- Sainte-Thérèse : Anne-Marie Larochelle (Culture)
- Boisbriand : Denis Lechasseur (Aménagement)
- Rosemère : Vincent Langevin (Aménagement)
- Blainville : Martin Rodgers (Culture)
- Coordination – MRC : Kamal El Batal
- Coordination – MRC/Aménagement Catherine Marcotty
- Coordination – MRC/TAC : Amélie Morel

ATTENDU QUE la Table action culture recommande à son tour ces noms au conseil de la MRC;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC entérine la proposition faite par les membres de la Table action culture;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le Comité ad hoc mixte pour le Patrimoine Immobilier de la MRC soit ajouté à la liste des comités figurant au Règlement 18-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-172

OBJET : Avis d'intention au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - Volet 3 du Fonds régions et ruralité – Projets « Signature innovation »

ATTENDU le Volet 3 du Fonds régions et ruralité relatif aux projets Signature innovation;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville souhaite conclure une entente « Signature innovation » avec le MAMH;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville est déterminée d'utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) comme technique et moyen stratégique de gestion des infrastructures municipales et bioalimentaires;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville devra mener une démarche sur son territoire pour définir son projet « Signature innovation »;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville souhaite bénéficier d'une aide financière de 50 000 \$ pour mener sa démarche;

ATTENDU les règles encadrant les dépenses admissibles consultées et prises en compte;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- Autorise monsieur Kamal El-Batal, directeur général, de signer les documents relatifs à cette demande;
- S'engage par le biais de son directeur général à fournir aux représentants du Ministère toute l'information nécessaire à l'analyse du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-173

OBJET : Désignation de monsieur Steve Mitchell à titre d'administrateur et représentant de la MRC auprès du CA de Connexion Laurentides

ATTENDU QUE Connexion Laurentides, fondé en novembre 2018 sous l'appellation de Pôle régional d'innovation des Laurentides, a officiellement démarré ses activités au printemps 2020 et est soutenu par plusieurs acteurs, dont le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);

ATTENDU QUE Connexion Laurentides est considéré comme un espace d'accélération et de croissance de la grande région des Laurentides;

ATTENDU QUE Connexion Laurentides se donne comme objectifs :

- Offrir un lieu de convergence favorisant la synergie, la réflexion et les interventions collaboratives entre les milieux des affaires, scolaires et gouvernementaux;
- Mettre de l'intelligence collective du territoire de l'avant en préconisant la concertation pour favoriser le développement économique;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- Orienter les actions de manière à diriger les entreprises des Laurentides au bon endroit afin de multiplier les impacts positifs sur le territoire;

ATTENDU le rapport préparé par Connexion Laurentides et portant sur la relance des Laurentides ayant été présenté à la ministre madame Sylvie D'Amour, aux députés de la région des Laurentides, aux préfets et directions générales des MRC de la région;

ATTENDU QUE ledit rapport expose trois projets priorités par les membres du CA de Connexion Laurentides à savoir :

- Espace nature et ses activités uniques au Canada;
- Accélérateur en développement numérique pour l'industrie touristique;
- Réseau régional de logistique;

ATTENDU QUE dix autres projets ont été déposés dont celui relatif au service de développement économique intelligent piloté parallèlement par la MRC de Thérèse-De Blainville pour et en nom de ses homologues des Basses-Laurentides et par la MRC Rivière-du-Nord pour et en nom de ses homologues des Hautes-Laurentides;

ATTENDU QUE lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de Connexion Laurentides, prévue le 29 septembre 2020, il a été demandé aux MRC de la région de désigner leur représentant respectif afin qu'il siège au conseil d'administration (CA) de Connexion Laurentides;

ATTENDU l'importance que la MRC puisse être représentée à cette table de concertation et l'intérêt manifesté par monsieur Steve Mitchell, Coordonnateur au développement économique et entrepreneuriat de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville désigne monsieur Steve Mitchell, Coordonnateur au développement économique et entrepreneuriat de la MRC de Thérèse-De Blainville comme son représentant auprès du CA de Connexion Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-174

OBJET : Adoption du Schéma de couverture de risques en incendie révisé

ATTENDU le projet de Schéma de couverture de risques révisé est conforme aux Orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie publiées dans la Gazette officielle du Québec du 30 mai 2001 (page 3315);

ATTENDU QUE le conseil de la MRC doit l'adopter avant le 90^e jour suivant la réception du certificat de conformité du Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ) selon les modalités prévues à l'article 23 de la LSI (Date de réception : le 28 juillet 2020 et la date du 90^e jour sera le 28 octobre 2020);

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- Adopte le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (article 29 de la LSI) ce 23 septembre 2020;
- Émette un avis public dans un journal diffusé sur le territoire de la MRC avant le 25 octobre 2020;
- Diffuse le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie dans le site Web de la MRC et le communique aux directions générales et des incendies des villes constituantes;
- Émette un communiqué de presse à cette fin;
- Entrée en vigueur est prévue pour le 25 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-175

OBJET : **Modification du nom Comité mesure d'urgence pour Comité sécurité civile de la MRC**

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
 Maire Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
 Mairesse Ville de Boisbriand

QUE le nom du Comité mesure d'urgence soit modifié pour le nom Comité sécurité civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-09-176

OBJET : **Signature d'une entente de service entre la Régie Intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville (RIPTB) et la MRC de Thérèse-De Blainville – Coordination du Comité sécurité civile**

ATTENDU les actions du Comité sécurité civile de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la coordination est assurée par monsieur Francis Lanouette, directeur de la RIPTB, et que cette coordination est balisée par la résolution du conseil de la MRC (#2020-05-86);

ATTENDU QUE pour des raisons administratives et comptables, la MRC de Thérèse-De Blainville et la Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville doivent conclure une entente de service;

ATTENDU le projet d'entente de service a été déposé aux membres du conseil;

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
 Maire Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Jean Comtois
 Maire Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC autorise le préfet et le directeur général de signer l'entente de service dans le cadre de la coordination du comité en sécurité civile et que ladite entente soit rétroactive au 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2020-09-177

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Perreault, Préfet

23 septembre 2020

Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2020-09-154 à 2020-09-177 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 23 septembre 2020.

Émis le 23 septembre 2020 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier